

CHOLET *mag*

BONNE ANNÉE



N° 349

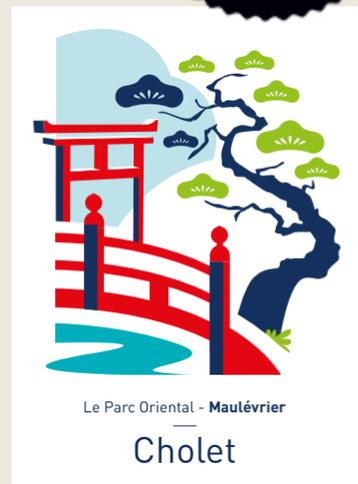
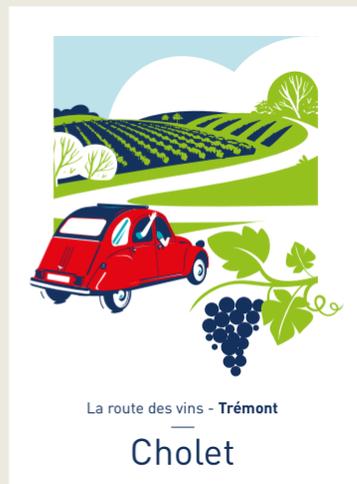
JANVIER 2022

MAGAZINE MUNICIPAL
D'INFORMATION DE
LA VILLE DE CHOLET
CHOLET.FR    

CHOlet®
l'entreprenante

En vente à l'Office de Tourisme du Choletais

Cartes postales et affiches



Visitez la boutique sur ot-cholet.fr

Office de Tourisme du Choletais
14 avenue Maudet 49300 CHOLET

Direction de la Communication - Ville de Cholet/OTC



TRÈS BELLE ANNÉE 2022 !

À l'aube de cette nouvelle année, je suis heureux de vous présenter mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Il y a un an, nous espérions un climat plus serein. Il n'en est malheureusement rien. La pandémie de Covid-19 est malheureusement toujours présente. La campagne de vaccination se poursuit. Je profite de ces quelques lignes pour remercier à nouveau l'ensemble des professionnels de santé et des bénévoles engagés quotidiennement pour son bon fonctionnement.

Mais la vie continue... même s'il faut s'adapter.

C'est ainsi que nous avons pris la décision de reporter le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise aux 17, 18 et 19 novembre 2022, compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire.

Ce début d'année marque également le déménagement d'une quinzaine

d'associations dans le Hang'Arts, nouveau lieu d'émulation culturelle à proximité de l'atelier des carnavaliers. Chacune d'entre elles pourra ainsi bénéficier de lieux de répétition de qualité, de lieux de stockage et de bureaux mutualisés. En investissant plus de 600 000 € dans ce projet, la Ville de Cholet répond pleinement aux attentes des associations et des compagnies théâtrales, fortement impactées par la crise.

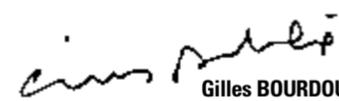
La dixième édition du Forum esCAPade, forum vacances et loisirs adaptés, se déroulera le 5 février prochain à la Salle des Fêtes. Ce moment important permet non seulement de sensibiliser et de changer le regard sur le handicap, mais aussi de permettre aux personnes en situation de handicap ou non de se réunir pour s'informer, échanger et découvrir les acteurs associatifs et institutionnels du territoire qui œuvrent quotidiennement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Enfin, comme il est de tradition en début d'année, une opération de recensement sera lancée.

2 247 foyers choletais seront concernés et avisés par une lettre d'information adressée entre le 6 et le 13 janvier. Neuf agents recenseurs viendront ensuite à leur rencontre. Nous les invitons, dans la mesure du possible, à répondre sur le site internet qui leur sera indiqué.

La vie continue... même s'il faut s'adapter.

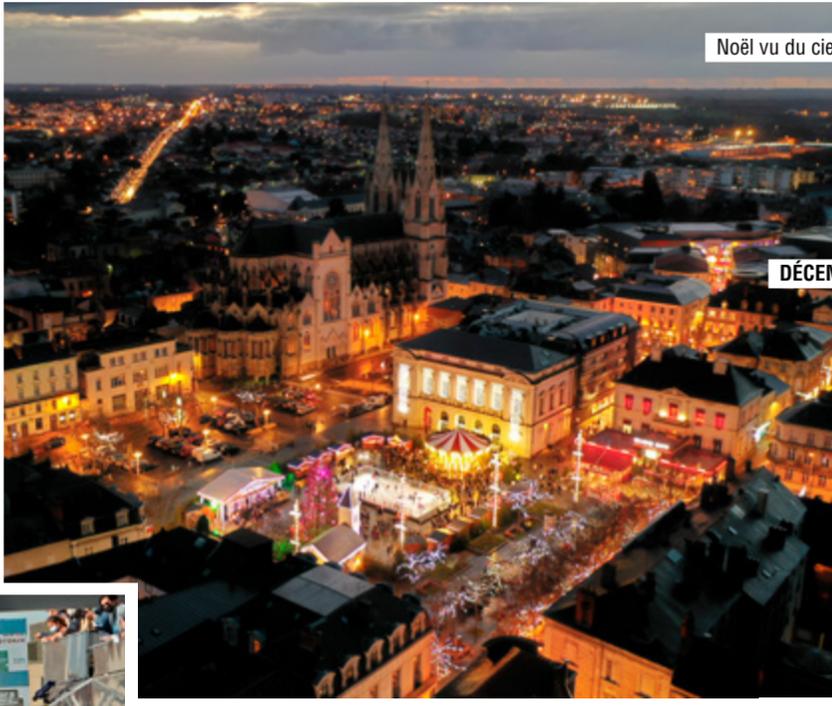
Que cette nouvelle année vous offre bien-être et équilibre à Cholet car il y fait vraiment bon vivre.


Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Député honoraire

2021 EN IMAGES



JANVIER
Semaine de l'Orienteur



Noël vu du ciel



DÉCEMBRE
Coupe de France, 32^{ème} de finale
SOC - OGC Nice



FÉVRIER
Le CMJ soutient Araya et Libami



MARS
Cholet-Pays de la Loire
42^{ème} édition



OCTOBRE
Bibliobus : nouveau look pour une nouvelle vie



NOVEMBRE
Journée internationale de lutte
contre les violences
intrafamiliales et conjugales



AVRIL
Opération broyage de végétaux



MAI
#Cholet s'écrit en grand



JUIN
Campagne d'été Cholet
et le Choletais

La place Travot
Cholet



JUILLET - AOÛT
Les Éphémères du Mail



SEPTEMBRE
Municipales partielles
L'équipe Cholet Passion conduite par Gilles Bourdoux réélue au 1^{er} tour

BUDGET 2022 : ÉQUILIBRE ET AMBITION

Le Conseil municipal a adopté le budget 2022 le 6 décembre dernier. La Ville de Cholet construit un budget sérieux et ambitieux.

Préparé dans la continuité des engagements pris par la Municipalité, le budget 2022 de la Ville de Cholet est élaboré dans un contexte financier très contraint pour les collectivités. Malgré tout, l'équipe municipale réaffirme son choix de limiter la pression fiscale sur les contribuables tout en maintenant un programme d'investissement ambitieux, à l'image du dynamisme de son territoire.

« Malgré la très forte hausse du cours des énergies, la Ville de Cholet prévoit un plan d'investissement de plus de 13,5 millions d'euros. Elle affiche ainsi non seulement son soutien à l'économie locale en cette période de pandémie, mais surtout affirme haut et fort sa volonté d'un développement harmonieux, tout en conservant des services publics de qualité. »

Frédéric Pavageau
Adjoint au Maire en charge des Finances

VILLE DE CHOLET

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

61,9 M€

DONT
IMPÔTS ET TAXES
43 M€

DOTATIONS GLOBALES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT
14,4 M€

Moins 25,4 M€ de dotations en cumul depuis 2013

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

56,8 M€

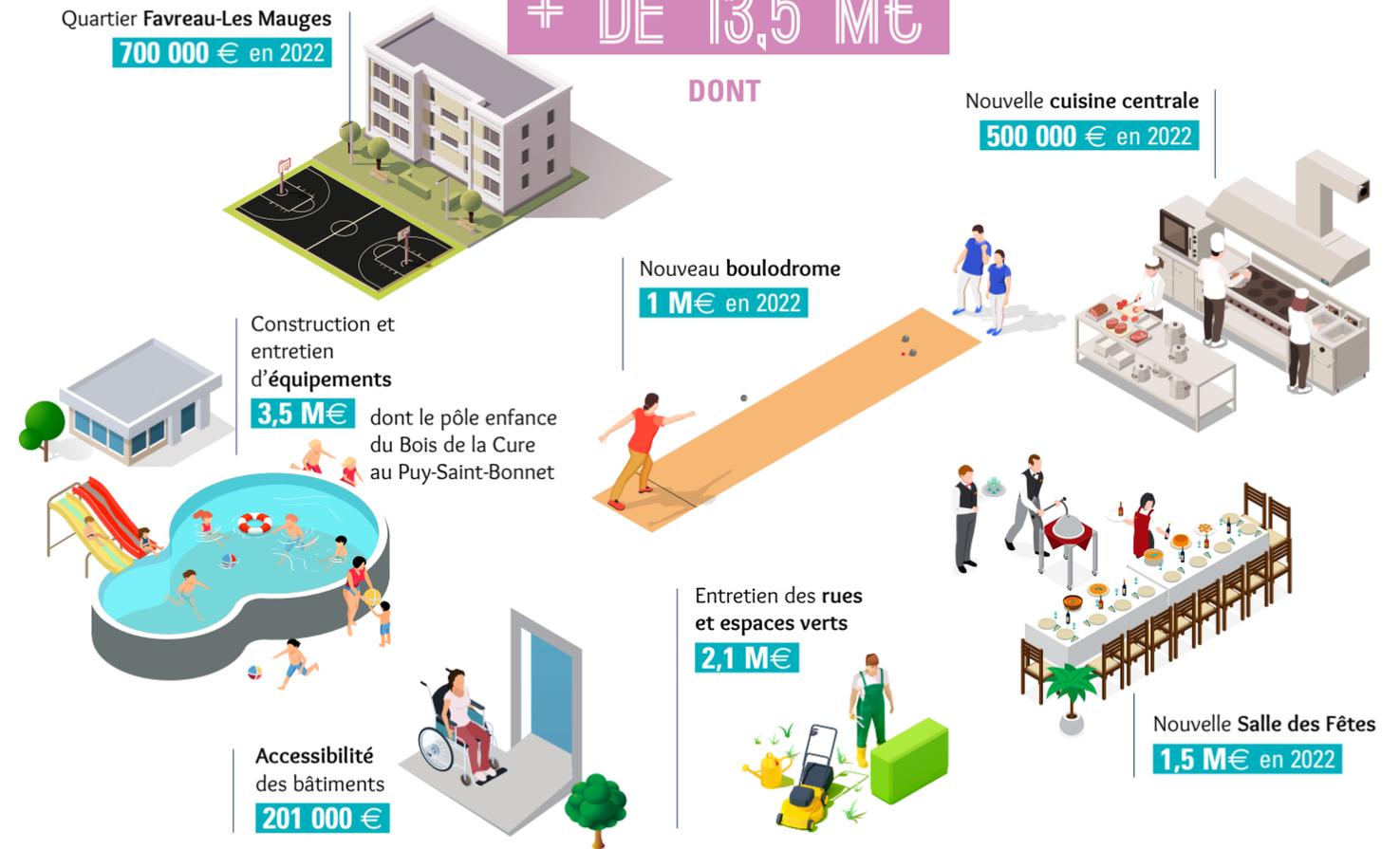
DONT

Charges de personnel
13,7 M€

Subventions aux associations et participations diverses
8,3 M€

VILLE DE CHOLET - INVESTISSEMENTS 2022

+ DE 13,5 M€



AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS INVESTISSEMENTS 2022

+ DE 34,5 M€

BUDGET PRINCIPAL

18,9 M€

DONT
Réhabilitation résidence Le Bosquet
3,3 M€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8,2 M€

DONT
Aménagement de la zone de Clénay
1,9 M€

BUDGETS ENVIRONNEMENTAUX

12,2 M€

DONT
Eau potable
3,2 M€
Gestion des déchets
2,4 M€

INSCRIPTIONS

du 13 au 26 JANVIER inclus

sur monespacecitoyen.cholet.fr



VACANCES D'HIVER



Réservé aux habitants
de Cholet et du
Puy-Saint-Bonnet

Sous réserve de l'évolution
de la situation sanitaire

CHOLET
L'entrepreneuse

L'ACTION MUNICIPALE



FORUM ESCAPADE

Samedi 5 février de 14h à 18h, le Forum esCAPade s'installe à la Salle des Fêtes. Ateliers, démonstrations, parcours en fauteuil roulant, stands d'informations, jeux... EsCAPade est le traditionnel rendez-vous des loisirs inclusifs.

Organisée par la Ville de Cholet, la biennale s'adresse tant aux personnes en situation de handicap qu'aux personnes valides. "La volonté de cet événement est de montrer qu'on peut faire ensemble", explique **Élisabeth Haquet**, Adjointe au Maire en charge du Handicap et de l'Accessibilité du Patrimoine. Le Forum esCAPade a pour vocation de tendre vers l'inclusion. Il met également en lumière les initiatives des associations et clubs du Choletais. "Pour les parents, c'est également une source d'information. L'objectif est qu'ils ressortent du Forum en prenant conscience qu'il y a un large panel d'activités auxquelles leurs enfants porteurs de handicaps peuvent participer", insiste l'élue.

Animations adaptées et démonstrations

Il y aura une trentaine de stands portant sur la culture, les loisirs, le sport ou encore les vacances. Des animations adaptées à tous les types de handicap seront aussi présentées, à l'instar de la Ludothèque qui vous invitera à essayer des jeux sensoriels. L'artothèque de l'ESAT Arc-en-Ciel exposera quant à elle les œuvres créées par des travailleurs handicapés. Et certains clubs sportifs ont également prévu des démonstrations, comme la session handisport de la Fabrique Chorégraphique. De plus, un parcours de sensibilisation permettra de se déplacer en fauteuil roulant et d'observer tous les obstacles qu'une personne à mobilité réduite rencontre au quotidien.

Culture

Cette 10^{ème} édition porte sur la thématique de la culture. Les services culturels de la Collectivité seront majoritairement représentés. Ludothèque, Médiathèque, Conservatoire du Choletais ou encore le Théâtre Saint-Louis présenteront l'ensemble des actions menées en faveur des personnes en situations de handicap.

Aujourd'hui, le Forum attire un minimum de 400 personnes. Et, dans le futur, le Comité Consultatif pour la Promotion de la Personne Handicapée, à l'origine du projet, souhaite lui faire prendre de l'ampleur. "Nous souhaitons instaurer un forum handicap plus complet où toutes les thématiques autour du handicap seront traitées", dévoile Élisabeth Haquet.



La Ville de Cholet met en place un périmètre de sauvegarde du commerce en centre-ville.

CŒUR DE VILLE : DE NOUVEAUX OUTILS POUR LE LOGEMENT ET LE COMMERCE

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, la Municipalité met en place des outils pour favoriser la modernisation du parc de logements en centre-ville et agir sur l'offre commerciale dans le périmètre de l'Opération de Revitalisation de Territoire.

Trois dispositifs ont ainsi fait l'objet d'une délibération au Conseil municipal du 6 décembre, à savoir :

- la mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat ;
- le droit de préemption commercial ;
- le droit de préemption urbain renforcé ;
- le permis de louer ;
- le permis de diviser.

Mieux maîtriser l'appareil commercial

L'établissement d'un périmètre de sauvegarde permettra à la Ville de disposer d'un droit de préemption dit "commercial" qui s'appliquera à toute cession de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux. Cet outil offrira une meilleure maîtrise de l'appareil commercial du cœur de ville, en conservant l'affectation commerciale d'un bien.

Agir sur les friches ou l'habitat indigne

Afin d'agir sur la réhabilitation du tissu urbain du centre-ville et notamment des friches ou de l'habitat indigne et de lutter contre la spéculation foncière, un **droit de préemption urbain renforcé** va être instauré sur ce même périmètre d'intervention prioritaire du Cœur de Ville. Il permettra d'intervenir sur les biens normalement exclus du droit de préemption urbain classique, à savoir les locaux mixtes faisant partie d'une copropriété, les parts de sociétés coopératives de construction ou les immeubles achevés depuis moins de 4 ans.

En parallèle, les dispositifs **permis de louer** et **permis de diviser** ont été présentés lors du Conseil d'Agglomération du 13 décembre. Ces deux dispositifs doivent permettre de lutter contre l'habitat indigne et insalubre et d'éviter les sur-divisions de logement dans le centre-ville. Ils prendront la forme

d'autorisation préalable de louer ou de diviser délivrée par la Ville à la suite de la visite du logement.

Un bilan sera effectué après plusieurs mois d'application pour évaluer les résultats et mesurer l'efficacité des dispositifs nouvellement engagés.

INFOS

Direction de l'Aménagement
02 72 77 20 80



📺 *Délibés à la loupe*
avec Jean-Paul Brégeon,
Premier Adjoint au Maire



AUTORISATIONS D'URBANISME 100 % EN LIGNE

Vous souhaitez entreprendre des travaux de construction, de rénovation, d'extension ? Vous souhaitez modifier votre façade, vos ouvertures, votre toiture ou encore édifier une clôture ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'Agglomération du Choletais vous propose d'effectuer votre demande d'autorisation d'urbanisme sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Jusqu'à présent, le dépôt des dossiers des demandes d'autorisation d'urbanisme était uniquement possible sur papier, en Mairie, aux jours et heures d'ouverture au public.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation peuvent aussi se faire en ligne 7j/7, 24h/24 sur le guichet numérique.

Développé à l'échelle intercommunale, ce nouveau guichet numérique mutualisé permet de simplifier les démarches des habitants et des professionnels.

Il est accessible depuis le site internet de la Collectivité : urbanisme.cholet.fr

Moins de papier

Avec le dépôt en format numérique, plus besoin de faire des copies papier et de fournir les dossiers en plusieurs exemplaires.

Les avantages pour les usagers :

- service disponible 24h/24, 7j/7 ;
- sauvegarde automatique d'une demande en cours ;
- assistance en ligne pour effectuer sa demande et éviter les erreurs ;
- pré-remplissage de certaines données grâce à la création d'un compte personnalisé et sécurisé ;
- récépissés automatiques ;
- suivi de l'évolution de la demande en temps réel ;
- continuité administrative du dossier (de la demande de travaux jusqu'au suivi de chantier).

IMPORTANT

Le dépôt de dossier papier reste toujours possible en Mairie ou par courrier. Toutefois, lorsque vous déposez une demande sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), vous ne devez absolument pas la doubler en déposant votre dossier papier en Mairie ou en l'envoyant par courrier. Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) vous permet de gagner du temps lors du dépôt de votre dossier. Pour autant, les délais d'instruction légaux prévus par le Code de l'urbanisme restent inchangés.

INFOS urbanisme.cholet.fr

RECENSEMENT



2 247 foyers sont concernés par l'opération de recensement à Cholet. Cette enquête est commanditée par l'Institut National des Statistiques et des Études Économiques (Insee) et revêt un caractère obligatoire. Les données recueillies par les 9 agents recenseurs servent à définir et guider les politiques publiques communales dans les domaines du transport, des équipements, de l'aménagement ainsi qu'à l'élaboration des statistiques économiques. Elles ont aussi pour finalité de dresser un tableau de l'emploi sur le territoire. Les renseignements collectés par l'Insee sont bien sûr confidentiels.

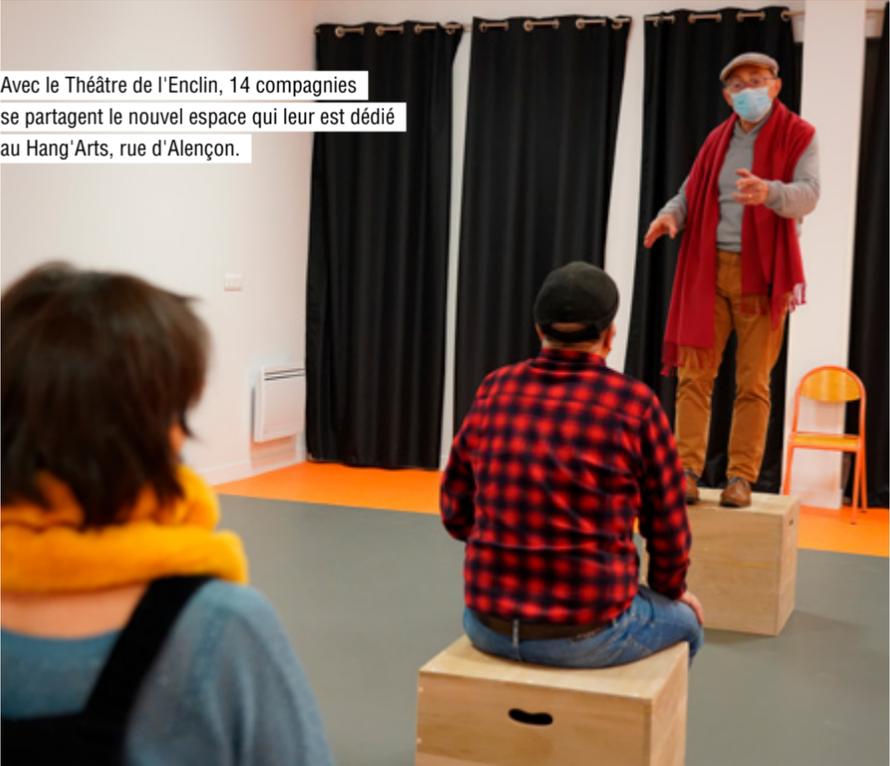
À savoir

- **Si vous résidez dans un immeuble d'habitat collectif :** une lettre d'information sera déposée dans votre boîte aux lettres entre le 6 et le 13 janvier. Elle avisera du passage imminent d'un agent recenseur.
- **Si vous habitez dans un logement individuel :** à partir du 20 janvier, l'agent recenseur déposera dans votre boîte aux lettres une notice avec les codes d'accès, ainsi qu'un courrier vous invitant à vous faire recenser par Internet dans les 48h. L'agent recenseur ne se présentera à votre domicile qu'en cas de difficultés rencontrées dans la démarche. Les agents recenseurs sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore nominative, avec photo d'identité et signature du Maire.

Nous vous invitons à privilégier les réponses en ligne sur le-recensement-et-moi.fr, à l'aide des identifiants qui vous seront remis.

INFOS
Hôtel de Ville - Bureau du recensement - 02 72 77 22 44
le-recensement-et-moi.fr

HANG'ARTS : LES TROUPES POSENT LEURS VALISES



Quinze compagnies de théâtre s'installent au Hang'Arts. Situé rue d'Alençon, le local attendant à l'atelier des carnavaliers se veut un lieu de synergie et de création artistique.

L'équipement a été livré le 20 octobre dernier. Hang'Arts, ce nouveau lieu artistique pensé par la Municipalité et les compagnies de théâtre accueille les premiers occupants. "La Ville a décidé de reloger les troupes de théâtre qui étaient dans des locaux vieillissants, avenue Leclerc, lorsque le bâtiment a été remis en vente", déclare Patrick Pelloquet, conseiller municipal délégué à la culture pour la Ville. Il s'agit avant tout d'un "lieu de partage pour répéter et donner des cours. Et l'on souhaite qu'une émulation se crée à travers les lieux de vie partagés", explique l' élu.

Projets mutualisés

Le partage est d'ailleurs ce qui a convaincu le Théâtre de l'Équinoxe. "Être dans un lieu avec les autres troupes favorise les échanges", estime Annie Chauveau, metteuse en scène. La compagnie professionnelle profite d'ailleurs de ce nouvel environnement pour développer un nouveau projet. "On s'installe avec deux autres troupes, le Chat Fou et Ernesto Barytoni avec qui on a l'habitude de travailler. Nous créons un projet mutualisé, pour présenter tout un répertoire dédié aux enfants", indique la fondatrice du théâtre.

Olivier Blouin, du Collectif Jamais Trop d'Art !, considère le Hang'Arts comme "une opportunité de rencontre, mais aussi un laboratoire pour faire évoluer et tester les performances". Il envisage le Hang'Arts "comme des espaces nomades, où il faut s'adapter". Un planning permet aux artistes de s'organiser. Le Théâtre de l'Enclin a choisi de répéter le mardi soir. Après sa première répétition, la compagnie cherche ses marques. "On expérimente encore les lieux. Et c'est agréable de savoir que quand on répète, il y a d'autres personnes, même si c'est bien insonorisé", constate le comédien et metteur en scène, Guy-Michel Souriau. "On a veillé tout particulièrement à l'isolation phonique, ce qui permet aux troupes de répéter sans se déranger, ni être perturbées par la fabrication des chars", indique Patrick Pelloquet.

Avec les carnavaliers

Hang'Arts est un lieu de répétition, où les artistes peuvent entreposer les décors. Pour la partie construction, les comédiens pourront se tourner vers les carnavaliers. Comme son nom l'indique, Hang'Arts fait référence tant au hangar de l'atelier des carnavaliers, qu'à l'art théâtral. Cet espace a été aménagé "dans l'esprit de réunir les artistes et les carnavaliers qui construisent les chars. Le but est qu'une complémentarité se forme entre eux", précise l' élu en charge des affaires culturelles de la Ville.

LE HANG'ARTS EN BREF

- 4 salles spacieuses de 109 à 160 m²
- des pièces mieux éclairées
- un dispositif qui permet de faire le noir
- des bureaux administratifs
- des espaces de stockage et de convivialité
- montant total des travaux : 630 000 €, financés par la Ville de Cholet



Lysséo est un équipement géré par Cholet Sports Loisirs.

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LYSSÉO

Très attendu par les habitants de l'Est du territoire, le nouveau centre aqualudique du Choletais est bientôt accessible au public.

Son inauguration est prévue samedi 5 février, pour le début des vacances scolaires. Dédié aux loisirs et au bien-être, Lysséo, qui se situe à Lys-Haut-Layon, pourrait être qualifié de "petite sœur de Glisséo". La piscine intercommunale, qui remplace l'ancienne piscine découverte de Vihiers, répond à l'engagement des élus communautaires de permettre à chaque élève du territoire d'apprendre à nager. "Glisséo ne peut pas répondre à tous les besoins de l'ensemble de l'Agglomération. Les temps de trajets seraient trop longs pour venir du Vihierois vers le complexe sportif et ne respecteraient pas les normes imposées par l'Éducation nationale", souligne Gilles Bourdouleix, Président de l'Agglomération

du Choletais. À la rentrée de septembre 2022, Lysséo sera en mesure d'accueillir une soixantaine de classes provenant de 21 écoles et de 2 collèges. À terme, la fréquentation des scolaires pourrait représenter jusqu'à 30 000 entrées annuelles.

**"Objectif :
100 000 entrées !"**

Avec une fréquence maximale instantanée de 460 personnes, le centre aqualudique prévoit d'atteindre 100 000 entrées à l'année, d'ici 2 à 3 ans, scolaires compris. "Lysséo entre aussi dans notre réflexion intercommunale de faire de Lys-Haut-Layon, un deuxième pôle de centralité", rappelle Gilles

Bourdouleix. Comme Glisséo, le Golf, le Cisca, ou encore le Parc des Expositions de la Meilleraie, le centre sera géré par l'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) Cholet Sports Loisirs.

La structure dispose d'un bassin sportif de 25 mètres, 5 couloirs. Elle propose aussi un bassin multifonction avec banquette bouillonnante, seau d'eau froide à bascule ou encore une pataugeoire avec des jeux, le tout accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un véritable moment de détente

La particularité du site repose sur la balnéo. Hammam, sauna, douches massantes ainsi qu'un espace zen intérieur et extérieur viennent agrémenter le complexe sportif. De manière générale, les gens ne viennent plus à la piscine pour faire des longueurs, mais plutôt pour se détendre et faire des activités.

Lysséo veut offrir un véritable moment de détente aux usagers. Une semaine d'animations est d'ailleurs organisée, du samedi 5 février au dimanche 13 février, au tarif unique de 3,50 €, pour permettre à chacun de découvrir et profiter de l'ensemble des équipements proposés.

Impact carbone réduit

La consommation d'un tel équipement est importante et avoisine les 1 030 MWh par an, soit l'équivalent de 85 pavillons. Pour limiter son empreinte carbone, Lysséo est raccordée à une usine de méthanisation. Cette solution évite le rejet de 370 tonnes de CO₂ par an, en comparaison avec une installation de chauffage au fuel, qui correspondrait à l'équivalent de la pollution émise par un parc de 300 voitures parcourant environ 10 000 km par an.

Coût total

Le montant de ce nouvel équipement pris en charge par l'Agglomération du Choletais s'élève à 11 070 827 €.

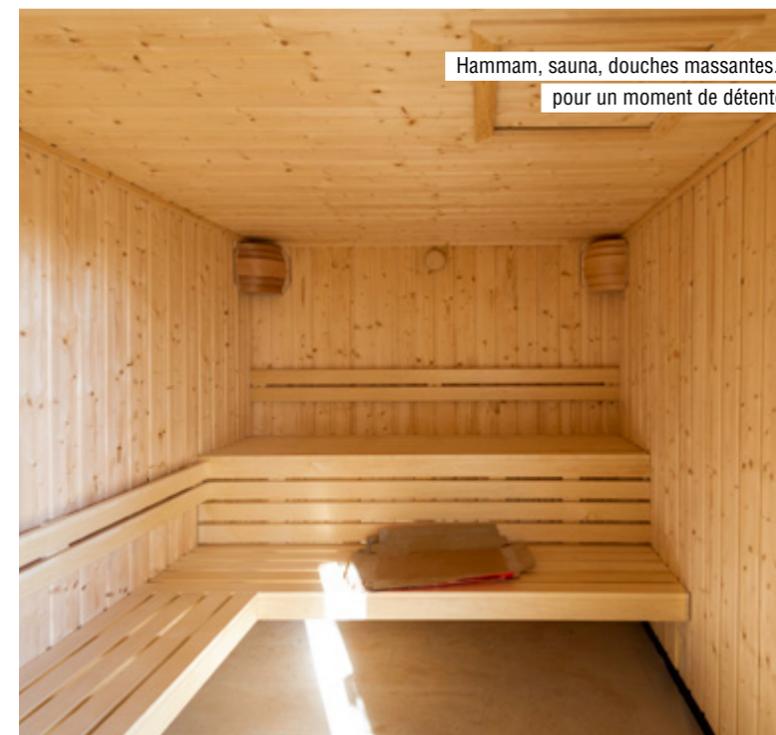
Différentes subventions seront perçues par l'AdC :

- État : 1 275 000 € ;
- Région des Pays de la Loire : 1 300 000 € ;
- Lys-Haut-Layon : 2 800 000 €.

TARIFS

- Adulte : 4,50 €
- Jeune (- de 18 ans) et tarif réduit : 3,50 €
- Balnéo : 7,50 € (interdit aux mineurs), donnant aussi accès à la piscine

Interview de Gilles Bourdouleix, Président de l'Agglomération du Choletais



Hammam, sauna, douches massantes... pour un moment de détente.

Job dating

Mardi 18 janvier
de 14h à 16h30
à Pôle emploi

Rejoignez-nous !



Nadine

Filoména



02 72 77 22 80

Nous recrutons
des auxiliaires de vie
et des aides à domicile

En partenariat avec Pôle emploi, le service public de maintien à domicile de l'Agglomération du Choletais Adomi Facil organise un job dating mardi 18 janvier de 14h à 16h30.

À cette occasion une Auxiliaire de vie et une Aide à domicile seront présentes pour parler de leurs métiers et échanger sur leurs missions.

Il sera possible de candidater sur place : pensez à vos CV et lettre de motivation !

Pôle emploi
24 rue du Carleton
Cholet





Depuis 2005, près de 3,8 M€ ont été engagés pour la préservation du captage de Ribou.

PRÉSERVATION DU CAPTAGE DE RIBOU : LA COLLECTIVITÉ PRIMÉE

L'Agglomération du Choletais a été distinguée pour son action innovante en faveur de la préservation du captage de Ribou par l'Office Français de la Biodiversité.

Lors du Salon des Maires, l'Agglomération du Choletais s'est vu décerner un prix par l'Office Français de la Biodiversité, dans le cadre des "Grands prix de la Préservation des captages d'eau potable". Cette distinction, remise à Gilles Bourdoux, Président de l'Agglomération du Choletais, Maire de Cholet, salue le programme d'actions entrepris depuis 2006, notamment la sensibilisation en faveur de la transition agroécologique et l'accompagnement des agriculteurs autour du captage de Ribou.

Gagnant / gagnant

Une des principales mesures mises en place est le bail "rural-environnemental" qui permet aux agriculteurs respectant "le zéro

pesticide", conservant la parcelle concernée en herbe et protégeant les haies et les zones humides, de ne louer les parcelles situées à proximité du lac que 30 € par hectare et par an. Ce contrat "gagnant / gagnant" est non seulement un avantage financier pour l'exploitant mais illustre la volonté commune de respecter l'environnement.

Poursuivre les efforts

Depuis 2005, près de 3,8 millions d'euros ont ainsi été engagés.

En septembre 2020, l'Agglomération du Choletais a voté un nouveau programme d'actions 2021-2026 qui s'articule autour de 4 axes de travail :

- créer une identité forte pour ce territoire "à enjeu eau" ;

- faire de la protection et de l'environnement un moteur du développement économique de demain ;
- faire de la protection de l'eau et de l'environnement un axe d'échange et de solidarité ;
- renforcer la démarche concertée en co-construisant les actions avec les COPIL et en s'appuyant sur les relais.

Au total, ce nouveau programme est estimé à 6 651 000 € en faveur de la protection du captage de Ribou.

NOUVELLE TECHNOLOGIE DE POINTE AU CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Le Centre hospitalier de Cholet vient de mettre en service un bloc opératoire particulièrement performant. Un outil qui améliore nettement la qualité des interventions et qui renforce l'attractivité de l'établissement : la salle hybride.



Le Docteur Laurent Muller opère dans le nouveau bloc opératoire hybride dont s'est doté le Centre hospitalier de Cholet.

Plus précis et doté de logiciels de gestion de dose, l'outil "permet aussi de mieux voir en irradiant moins" explique le Docteur Muller. Il en va de la sécurité aux rayonnements ionisants du patient et des opérateurs. Depuis sa mise en route le 31 août, le Centre hospitalier constate des avantages indéniables tant pour les patients que pour les soignants.

UN DISPOSITIF ATTRACTIF ET MOTIVANT POUR LES SOIGNANTS

Le projet, initié dès 2014 par le chirurgien Laurent Muller et son prédécesseur le Docteur Peret, a été porté par une équipe de 15 personnes. Il est une source de motivation pour l'ensemble du personnel. "Ça a motivé les équipes de façon incroyable, que ce soit les médecins, les infirmières de blocs opératoires ou les paramédicaux. Les manipulateurs radios intégrés au projet apprécient et s'impliquent énormément sur cet outil de radiologie performant", confie Laurent Muller. La direction du Centre hospitalier de Cholet a rapidement saisi les enjeux de la salle hybride. L'établissement souhaite devenir un acteur de référence en matière de développement des nouvelles techniques chirurgicales mini-invasives. **Une manière de renforcer l'attractivité de l'établissement auprès des jeunes chirurgiens par la mise en œuvre d'une technologie de pointe, et par là même de soigner les patients de façon optimale au plus proche de leur domicile et de leur famille.**

Cette nouvelle salle hybride provoque la fierté du Centre hospitalier de Cholet. Et pour cause, l'innovation technologique résulte de la fusion d'un bloc opératoire et des appareils d'angiographie, qui sont utilisés dans le cadre d'une radiographie des vaisseaux sanguins. À l'heure actuelle, "70 à 80 % des procédures vasculaires nécessitent l'outil radiologique. C'est pour ça qu'il fallait un outil pour améliorer le confort opératoire, la sécurité des gestes, la qualité de l'image. Ça devenait indispensable !" insiste **Hélène Delaoustre**, Chargée de projet et ingénieure biomédicale au Centre hospitalier de Cholet. Cet équipement très sophistiqué révolutionne les techniques de chirurgie vasculaire. Pour le Docteur **Laurent Muller**, Chef du service, il s'apparente à "de la réalité augmentée. On peut fusionner des scanners sur des images 3D ou des radiographies". Une opération en temps réel projetée sur un écran de haute définition, de 58 pouces.

Gain de temps

L'outil est comme "un véritable GPS pour le chirurgien", décrit **Hélène Delaoustre**. Bilan : sécurité accrue du geste opératoire et un gain de temps considérable. C'est une réelle avancée, car l'équipement permet "d'éviter un scanner postopératoire et même en urgence, on peut faire un scanner sur table", précise le Docteur Muller. Cette innovation facilite grandement les interventions liées à la chirurgie artérielle et veineuse. Elle est particulièrement adaptée à la chirurgie mini-invasive qui peut se pratiquer dans plus de 70 % des interventions. Cette chirurgie endovasculaire "implique la réduction des incisions. Ce qui se concrétise par la diminution de la durée moyenne des séjours", constate le chirurgien. Certains patients quittent l'hôpital le jour même après cette procédure chirurgicale complexe, contre 15 jours auparavant.



LES ZEC : SOIRÉE 100 % FÉMININE

La Collection Hiver revient pour vous réchauffer et enchanter vos oreilles. **Vendredi 4 février, la Chapelle Saint-Louis accueille les têtes d'affiche du festival, Coline Rio et le quatuor Bacchantes.** Cette année, c'est une édition un peu particulière. Après cinq ans d'absence, les Z'éclectiques investissent à nouveau la **Chapelle Saint-Louis**. "C'est un lieu atypique auquel on est très attaché. Il incarne l'esprit de la Collection Hiver, par son aura insolite et permet une écoute un peu différente", se réjouit **Victor Laplanche**, Chargé de communication et d'action culturelle pour le festival.

Concert intimiste

Intimiste, c'est l'adjectif qui qualifie au mieux cette collection. À Cholet, un concert entièrement féminin se tiendra vendredi 4 février à 19h30. Coline Rio ouvre le bal, l'auteure compositrice présente son projet solo. L'ancienne chanteuse du groupe nantais INULÏT se dévoile dans un registre poétique à travers des textes mélodieux. Un voyage singulier au cœur de la musique électro-acoustique. Puis, Bacchantes montera sur scène. "Bacchantes, ce sont quatre musiciennes, quatre femmes issues

d'horizons divers. Ensemble, elles créent un projet original un peu hors du commun", qui va des musiques traditionnelles avec du chant lyrique à des compositions pop rock. "Il y a un côté presque engagé dans leur manière de porter leur musique", remarque le chargé de communication. Une Collection d'Hiver riche, source d'inspiration pour un nouveau format.

2023 une édition 100 % Cholet

Les organisateurs du festival envisagent un événement dédié à Cholet. "On souhaiterait mettre en place une nouvelle formule en 2023. Les concerts se dérouleraient dans différents lieux du centre-ville". Pour l'instant, le festival d'hiver se tient dans différentes villes du territoire. Réaliser une édition centrée sur Cholet permettrait "d'avoir un événement plus fort, une manière de renforcer également le rayonnement de la ville", explique Victor Laplanche.

INFOS
leszeclectiques.com

LE GOSPEL S'INVITE À CHOLET

Initialement prévu en novembre dernier, le concert de Cholet Gospel se tiendra finalement le 29 janvier prochain. Après une première édition couronnée de succès, 600 spectateurs avaient répondu présents, la chorale choletaise renouvelle l'expérience. Pour son Act#2, Cholet Gospel donne de la voix, à **20h30 dans l'église Saint-Louis-Marie Grignon-de-Montfort**. Le concert s'adresse avant tout aux amoureux du gospel. On "souhaite partager au public l'énergie et les vibrations propres à ces chants venus des champs de coton", précise **Jean-Pierre Soury**, Vice-Président de l'association Arpège, dont dépend la chorale.

Cholet Gospel, qui compte une cinquantaine de choristes amateurs, a l'ambition de devenir une référence locale dans ce registre. "Notre point fort repose sur les musiciens professionnels qui nous encadrent." Depuis son arrivée, en 2019, Maud Cherel, cheffe de chœur, est accompagnée par Frédéric Bourgeois, pianiste et ancien arrangeur du groupe Tri Yann et Jean-Pierre Simondin, contrebassiste bénévole. Le trio a su relancer l'engouement des chanteurs. "On ressent un véritable plaisir de se retrouver et de chanter ensemble", s'enthousiasme Jean-Pierre Soury.

Gospel Rhapsody reprend les classiques du negro spiritual

Comme pour la représentation de 2019, Cholet Gospel assure la première partie d'une chorale de renom. Cette année, Gospel Rhapsody a répondu présent à l'invitation des Choletais.

La chorale originaire d'Orvault, près de Nantes, propose un concert sur la base de classiques du gospel et du negro spiritual. Sous la direction de Ritz A'Solo chanteur, arrangeur et chef de chœur professionnel et du pianiste Bertrand Richou, la chorale composée de passionnés recrutés sur audition, illustre cet héritage musical et historique à travers des costumes et une scénographie soigneusement réfléchi.



EN PRATIQUE

Billets en vente à l'Office du Tourisme du Choletais ou sur place à partir de 20h
Tarif : 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans



L'édition 2022 de La Folle Journée en Région Pays de la Loire prévoit 14 concerts à Cholet, 2 aux Herbiers, du 21 au 23 janvier et met à l'honneur Schubert le voyageur.

Après une édition 2021 bouleversée par la crise sanitaire qui avait néanmoins permis d'offrir un rendez-vous printanier symbolique avec les œuvres emblématiques de Bach et Mozart, la Région des Pays de la Loire prépare l'édition 2022 et invite les habitants à un voyage dans l'univers de Schubert, incarnation du romantisme en musique. La liberté et la sensibilité qui traversent l'œuvre du compositeur allemand, qui passa toute sa vie à Vienne, sont un message d'espoir qui fait écho de manière singulière à notre temps. Plus de 15 rendez-vous sont programmés à Cholet et aux Herbiers. Extraits.

VENDREDI 21 JANVIER / 20H30
THÉÂTRE SAINT-LOUIS (45')

Orchestre Consuelo
Victor Julien-Laferrrière violoncelle et direction
• Schubert : *Sonate Arpeggione D. 821, version pour violoncelle et orchestre à cordes*
• Schubert : *Symphonie n°5 en si bémol majeur D. 485*

SAMEDI 22 JANVIER / 15H
THÉÂTRE SAINT-LOUIS (50')

Violaine Despeyroux alto
Pénélope Poincheval contrebasse
Trio Chausson trio avec piano
• Schubert : *Notturmo pour piano, violon et violoncelle opus 148 D. 897*
• Schubert : *Quintette pour piano et cordes la majeur opus 114 D. 667 "La Truite"*

SAMEDI 22 JANVIER / 18H
THÉÂTRE SAINT-LOUIS (45')

Abdel Rahman El Bacha piano
• Schubert : *Valses sentimentales D. 779, Valses nobles D. 969, extraits*
• Schubert : *Quatre Impromptus opus 90 D. 899*

SAMEDI 22 JANVIER / 20H30
THÉÂTRE SAINT-LOUIS (45')

Cyrielle Ndjiki Nya soprano
Matan Porat piano
Sinfonia Varsovia
Mihhail Gerts direction

• Schubert : *Ave Maria, Du bist die Ruh, An die Musik, transcriptions pour voix et orchestre*
• Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre n°2 en si bémol majeur opus 19*

DIMANCHE 23 JANVIER / 11H
THÉÂTRE SAINT-LOUIS (45')

Orchestre Harmonique de Cholet
Hervé Dubois direction
• Œuvres de Schubert

DIMANCHE 23 JANVIER / 15H15
THÉÂTRE SAINT-LOUIS (45')

Quatuor Modigliani quatuor à cordes
• Schubert : *Quatuor à cordes n°14 en ré mineur D. 810 "La Jeune fille et la Mort"*

INFOS

Programme et billetterie : ot-cholet.fr
Tarifs : de 2 à 12 €, selon les concerts



Aurélien Durand, Co-Président de l'UCC49 et Thomas Ong, Directeur sportif

CHANGEMENT À LA TÊTE DE L'UCC49

L'heure du renouveau est venue pour l'Union Cycliste Cholet 49. Deux co-présidents et un directeur sportif ont récemment pris leurs fonctions. Objectif : pérenniser les actions du club et optimiser les résultats.

Depuis novembre, Aurélien et Antoine Durand se partagent la présidence de l'UCC 49. Ils succèdent à leur père Alain Durand qui dirigeait le club depuis plus de 15 ans. Continuité est d'ailleurs le mot d'ordre de cette nouvelle gouvernance. "On a la chance d'avoir un club en bonne santé. Actuellement, il y a 90 licenciés et le groupe tend à s'étoffer. On veut donc pérenniser le travail qui a été accompli jusqu'à présent", explique Aurélien Durand.

L'association veut avant tout conforter la dynamique de l'école de vélo et des catégories

minimes aux espoirs même si "l'activité s'est un peu calmée depuis la Covid", constate le co-président de l'UCC 49. La structure formation est d'ailleurs l'un des volets sur lequel interviendra Thomas Ong, le nouveau Directeur Sportif, en plus de l'encadrement de l'équipe Nationale 2.

Une approche différente

Ancien coordinateur sportif du CSM Clamart cyclisme 92, Thomas Ong s'est occupé des jeunes pendant 5 ans. Il a conscience que "l'approche est différente" entre les juniors et les seniors, qui sont plus autonomes. Il doit également suivre davantage de coureurs, 14 en N2, en plus des 6 réservistes, contre 6 à 8 coureurs juniors, dans son ancien club.

Mais pour le trentenaire, "ce n'est pas dérangeant que ça ne soit pas le même public. Dans notre sport, il y a de la continuité entre ce qui se passe entre les cadets, les juniors et ensuite. Ce sont des années charnières et je suis conscient de leur importance. J'essaie de les accompagner du mieux possible", précise-t-il.

Pour les dirigeants, être disponible était un critère de sélection important. "On voulait un cadre prêt à s'installer sur Cholet et qui soit présent pour chacun. L'UCC49 est un club familial, qui génère des résultats", souligne Aurélien Durand.

Objectifs Coupe et Championnat de France

Cette exigence convient parfaitement au Directeur sportif Thomas Ong qui a pris toute la mesure de son engagement. Il se veut donc attentif à trouver le juste milieu entre l'engagement et l'effort qu'implique la compétition et accompagner les cyclistes en fonction de leurs capacités. "Ils ne sont pas tous prêts physiquement, mentalement et psychologiquement à affronter le haut niveau", confie l'encadrant.

Les préparatifs de la saison sont lancés et le fil conducteur de cette année est toujours la Coupe de France N2, en mai et août prochains. "On essaiera d'être performant et d'avoir des résultats et si on a la possibilité de placer des coureurs ou d'avoir une équipe au championnat de France, on essaiera de défendre fièrement les couleurs de Cholet".

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE DONNER SON SANG ?

Donner son sang permet de sauver des vies. La santé d'un million de personnes en France dépend de ce geste de solidarité.



© ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

OFFICE DE TOURISME : UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Il y a du changement à la tête de l'Office de Tourisme du Choletais. Une page se tourne : après 24 ans de présidence, Gérard Dorlot a transmis le relais à John Davis, bien connu des Choletais, pour avoir été Adjoint au Maire de Cholet et Premier Vice-Président de l'Agglomération du Choletais. Un engagement qui lui confère une parfaite connaissance du territoire. "En tant qu'élu, j'ai toujours entretenu des relations fortes avec l'Office de Tourisme, acteur incontournable pour la promotion et la valorisation du territoire. Un territoire qui a beaucoup d'atouts, de richesses et qui est inspirant ! En devenir le président est

un challenge passionnant pour moi", confie celui qui a toujours l'engagement pour le Choletais chevillé au corps.

Axe majeur de la nouvelle feuille de route qu'il écrit avec Myriam Hervouet, Directrice de l'Office de Tourisme : l'accueil et l'accompagnement des habitants et des nouveaux arrivants. "Notre volonté est de pouvoir donner les clés de la ville aux Choletais, qu'ils en soient les meilleurs ambassadeurs. Et dans le même temps, faciliter la vie quotidienne des nouvelles familles qui s'installent ici, être un véritable service d'accueil et d'accompagnement", précise celle qui est à la tête des Surprenants Choletais.



Myriam Hervouet, Directrice de l'Office de Tourisme du Choletais, entourée du nouveau Président John Davis (à droite) et de son prédécesseur Gérard Dorlot.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don du sang est donc indispensable. Et les besoins sont importants : 500 000 personnes sont transfusées chaque année et 500 000 autres soignées par un médicament dérivé du sang. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour couvrir ces besoins. "La fin d'année a été marquée par un appauvrissement des stocks car les donateurs ont été moins nombreux en 2021. Il faut donc rester mobilisé ! Le contexte sanitaire lié au Covid-19 n'impose pas de restriction pour le don du sang. C'est juste une nouvelle organisation, sur réservation d'un créneau. Et même si la prise de rendez-vous est à privilégier, les donateurs spontanés sont tout de même acceptés", précise Marie-Noëlle Chasseriau, référente pour le don du sang à Cholet. Avec 230 créneaux proposés à chaque collecte, 1 253 dons réalisés en 2021, dont 158 nouveaux donateurs, l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Cholet réalise les plus grosses collectes du Maine-et-Loire.

Qui peut donner ?

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à l'entretien pré-don, peut donner son sang. Avant de vous rendre sur l'une des collectes, faites le test et prenez rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou via l'application "Don de sang".

Bon à savoir

- Dans la grande majorité des cas, il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre le Covid-19, sans délai.
- Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang.
- Il faut compter au moins 1h sur place.
- Il ne faut pas être à jeun.
- Il faut respecter un délai de 8 semaines entre deux dons de sang.

PROCHAINES COLLECTES À CHOLET

- Samedi 22 janvier 8h15-12h15 / Salle Mocrat
- Samedi 19 mars 8h15-12h15 / Salle Mocrat
- Mercredi 18 mai 15h30-19h30 / Salle des Fêtes
- Samedi 23 juillet 8h15-12h15 / Salle Mocrat
- Samedi 24 septembre 8h15-12h15 / Salle Mocrat
- Samedi 26 novembre 8h15-12h15 / Salle Mocrat

INFOS

Association pour le Don de Sang Bénévole de Cholet 06 95 27 36 63

[f @dondusangcholet](https://www.facebook.com/dondusangcholet)

LE SOC EN COUPE DE FRANCE



Dimanche 19 décembre, les joueurs du Stade Olympique Choletais affrontaient les Aiglons de l'OGC Nice en 32^{ème} de finale de Coupe de France de football.

À quelques jours du coup d'envoi, nous sommes allés à la rencontre de Richard Déziré, coach des rouge et noir, lors d'un entraînement au Bois d'Ouin.

LA PUBLICATION A GÉNÉRÉ :

22 564 VUES

260 J'AIME

18 PARTAGES



@choletagglo

Rejoignez-nous !

QUELLE HISTOIRE !



Portrait de famille, 1900

HISTOIRE DES RECENSEMENTS

Les Archives municipales conservent une importante collection de registres de recensements de population depuis 1797 !

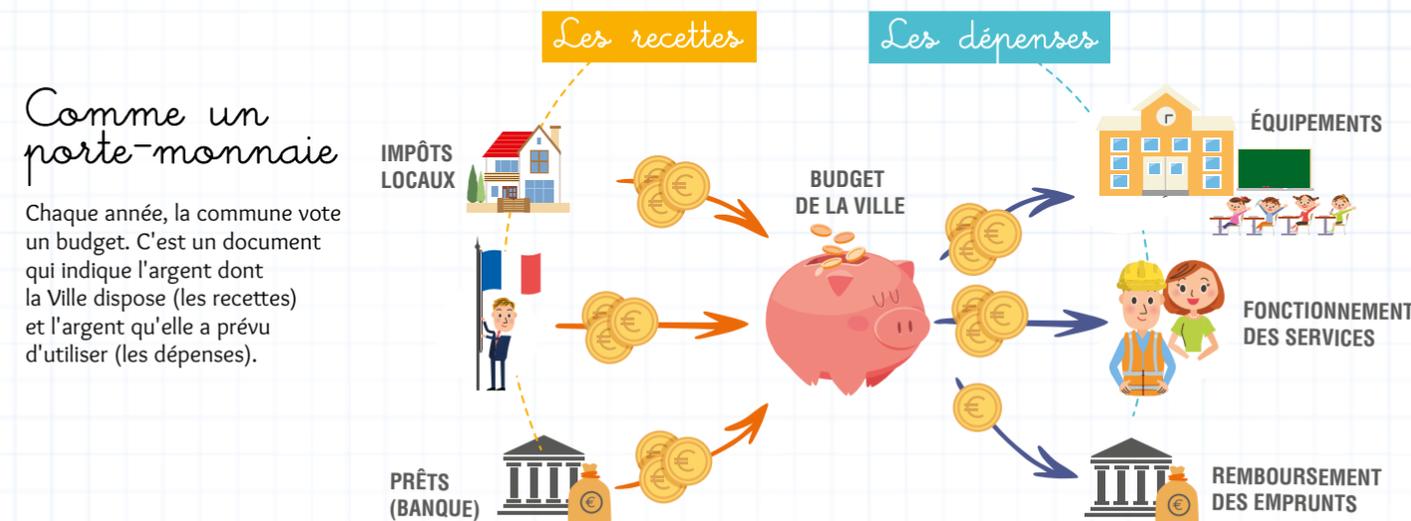
Avec l'état civil, les recensements de population constituent une source essentielle pour connaître la population d'autrefois. Les premières listes nominatives d'habitants apparaissent après la Révolution. Elles sont dressées, quartier après quartier, rue après rue, foyer après foyer, par ordre alphabétique des noms de rues. Grâce à ces documents, on peut retrouver, du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle, toutes les personnes vivant sous un même toit, leurs domestiques et leurs apprentis, à l'exception des enfants en nourrice. Plusieurs informations sont notifiées : nom et prénom, âge ou année de naissance, statut matrimonial, profession, et même certaines années, religion et état de santé ! Depuis le premier recensement de 1797, un nouveau recensement est effectué, tous les cinq ans, sauf en période de guerre. Celui de 1871 est réalisé en 1872 à cause de la guerre entre la France et la Prusse et c'est à nouveau le cas pendant la Première Guerre mondiale (le recensement est repoussé en 1921) et pendant la Seconde Guerre mondiale.

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, les membres du Conseil municipal de Cholet se répartissent entre eux les rues de la ville et le travail de recensement des habitants. Seuls les conseillers les plus âgés sont exemptés de ce travail long et épuisant. Le Maire fait alors appel à des citoyens instruits pour aider au travail de recensement. "Nous avons jeté les yeux sur vous pour nous aider à faire le recensement... nous attendons de votre amour pour le bien public que vous vous empresserez de concourir avec nous à cette opération importante" (lettre envoyée à un tailleur en 1797). Et pour que les habitants respectent ces citoyens nommés commissaires au recensement, le Maire n'hésite pas à brandir la menace : "L'administration municipale recommande vigoureusement à chacun d'eux de ne faire que des déclarations justes et de se comporter avec les commissaires avec la plus grande honnêteté. Si le contraire arrivait, les coupables seraient punis sans ménagement" (1797).

[Sources]. 2D30, Correspondance du Maire 21F317

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LES ARCHIVES MUNICIPALES.

D'OÙ VIENT L'ARGENT D'UNE VILLE ?



Comme un porte-monnaie
Chaque année, la commune vote un budget. C'est un document qui indique l'argent dont la Ville dispose (les recettes) et l'argent qu'elle a prévu d'utiliser (les dépenses).

À quoi sert l'argent ?

Des travaux pour embellir une salle de sport, un trottoir tout neuf dans une rue près de chez toi, des nouveaux jeux au square, des agents de sécurité qui te font traverser la rue devant l'école,

des animateurs qui t'apprennent à jardiner après la classe... c'est pour tout cela et pour bien d'autres choses qu'une ville a besoin d'argent.



Il faut équilibrer

Le Conseil municipal décide de la façon dont l'argent va être utilisé. Le budget doit être "équilibré", c'est ce que l'on appelle la "règle d'or". Cela signifie que la Ville ne peut pas dépenser plus que ce qu'elle possède dans son porte-monnaie. Si besoin, et pour garantir la réalisation de certains projets, la Ville peut emprunter de l'argent auprès des banques. Tout comme tes parents le font pour acheter leur maison ou une nouvelle voiture.

Cholet Passion - 37 élus

LE BUDGET 2022

UNE AMBITION TOUJOURS
RENOUVELÉE POUR CHOLET

Deux moments importants de la vie de la Collectivité ont rythmé la fin de l'année. Le Conseil municipal a examiné successivement, en novembre, les Orientations Budgétaires (DOB) et adopté le budget en décembre. La préparation de celui-ci fut bouleversée par l'annulation des élections survenue en juillet et les élections municipales de septembre dernier.

La volonté de ne pas accroître la pression fiscale sur les ménages choletais

L'équipe Cholet Passion a annoncé son choix d'élaborer le budget 2022 avec la volonté de maîtriser les coûts de fonctionnement de la Collectivité tout en limitant la pression fiscale sur les ménages. Il a ainsi été décidé de ne pas augmenter les différents taux d'imposition et ce, pour la cinquième année consécutive. Le contexte actuel, avec la flambée des coûts de l'énergie, des matières premières et l'inflation, appelle chacun à une certaine vigilance. Il s'agit de ne pas asphyxier les ménages dans leur vie quotidienne. Malheureusement, nous ne pouvons que regretter qu'une telle démarche envers nos concitoyens ne fasse pas l'unanimité. Le budget de l'année 2022 présenté dans ses grandes lignes lors du Conseil municipal de décembre permet d'afficher les orientations majeures.

Naturellement Cholet - 3 élus

TOUS NOS VŒUX

Nous vous souhaitons des jours heureux.

Santé et cadre de vie. Favoriser une nourriture saine, une activité sportive régulière. Lutter sans relâche contre toutes les formes d'addiction. Avoir un cadre de vie agréable et accéder facilement à la nature.

Famille. Permettre à chacune et à chacun, du plus jeune au plus âgé, de trouver au sein de sa famille et des structures municipales qui soutiennent les familles, l'opportunité de vivre heureux entouré des siens.

Liberté et citoyenneté. Être informé et pouvoir participer pleinement aux choix concernant sa propre vie et la vie locale.

Égalité et dignité. Être bien logé et ne souffrir d'aucune forme de précarité qui rend la vie difficile. Éradiquer la pauvreté.

Fraternité et amitié. Les liens qui nous unissent aux autres, au sein des associations, du voisinage, des centres sociaux ... font que notre vie est plus chaleureuse, plus humaine. Luttons contre l'isolement. Le vivre-ensemble se construit au quotidien, à l'échelle de la ville.

Celui-ci a été travaillé au fil des mois dans un contexte financier contraint. Le Gouvernement est en effet toujours plus exigeant avec les collectivités et pas du tout avec lui-même. Le déficit de la France se creuse tous les jours un peu plus, victime de la politique électorale du "quoi qu'il en coûte".

Malgré tout, l'équipe Cholet Passion a élaboré un budget ambitieux et dans le respect de la règle d'or qu'est l'équilibre budgétaire – les dépenses égalant les recettes. Il est important de souligner que l'État qui contraint financièrement les collectivités locales en les incitant fortement à une contractualisation financière à laquelle la Ville de Cholet n'a pas répondu, ne s'astreint pas à cet équilibre. Le solde budgétaire de l'État est estimé à quelque 155,13 milliards d'euros.

Certains membres de la minorité cherchent désespérément des arguments pour tenter de convaincre quiconque que la Ville est mal gérée en utilisant toujours la même antienne qui consiste à critiquer une nouvelle fois le portage financier des Halles avec CDC Habitat. Il est important de rappeler que les loyers des commerçants couvrent le montant à verser à notre partenaire et que l'équipement sera entretenu.

Malheureusement pour eux, leurs arguments étant entachés de la pire mauvaise foi, notre gestion est unanimement saluée. Elle le fut en mars dernier par la presse nationale qui commentait l'argus des communes de l'association Contribuables Associés. Le ratio de l'encours de la dette est aujourd'hui de 834 €

Cholet Autrement - 3 élus

Notre expression se veut large, chaleureuse, dispendieuse, bien en dehors du cadre imposé, puisqu'il s'agit d'exprimer aux choletaises et aux choletais nos meilleurs vœux pour cette année 2022. Ce sera une année riche en débats au vu des échéances électorales. Nous souhaitons que les résultats soient en faveur d'une France résistante et solidaire jusque dans ses territoires. Quant aux élus de Cholet Autrement, ils restent vigilants et engagés, soucieux de maintenir à Cholet les principes de la démocratie. Meilleurs vœux à tous !

par habitant pour Cholet contre 1 367 € en moyenne pour les villes de la même strate...

Une ambition renouvelée pour les Choletaises et les Choletais

L'équipe Cholet Passion engage un plan d'investissements important à hauteur de plus de 13,5 millions d'euros pour l'année 2022, contribution locale à la relance économique. Au programme, l'entretien et l'amélioration des équipements communaux, la nouvelle Salle des Fêtes, le boulodrome, l'acquisition de matériels, de mobiliers et de véhicules, la fin des travaux de résidentialisation du quartier Favreau, l'entretien des parcs et jardins, la nouvelle cuisine centrale, le dispositif "Action Cœur de Ville" ou encore l'extension du cimetière de la Croix-de-Bault... La Municipalité accorde également plus de 2,5 millions d'euros de subventions aux associations. Ce soutien affirmé est en cohérence avec leur implication dans les différentes politiques publiques menées par la Ville de Cholet.

Enfin, nous profitons de cette tribune pour vous présenter en ce début d'année tous nos vœux pour l'année 2022. Que celle-ci vous apporte la santé, le bonheur et la réussite pour vous et ceux qui vous sont chers. Prenez soin de vous.

Avec vous ! Uni.e.s à gauche - 2 élus

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction du magazine.



LE COLIS ALIMENTAIRE

Fruits et légumes, produits laitiers, œufs, produits secs, viande, poisson, boissons et parfois produits d'hygiène, les colis d'aide alimentaire distribués aux Paniers du Planty sont conséquents. Les bénéficiaires récupèrent un chariot plein tous les quinze jours. Depuis 1986, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cholet, en partenariat avec la Banque Alimentaire de Maine-et-Loire, organise la mise en œuvre de la distribution alimentaire, sur le site du Planty, rue de la Hollande. Si la Banque Alimentaire collecte, trie, gère et stocke les denrées dans les entrepôts mis à sa disposition par la Ville, la partie distribution relève du CCAS. Pour délivrer les colis d'aide alimentaire, la Ville s'appuie sur une équipe de bénévoles, épaulée par 3 agents du CCAS. La distribution a lieu deux fois par semaine et bénéficie à près de 700 ménages choletais.

- aide à la mobilité (réseau Choletbus) ;
- aide aux paiements des factures d'énergie (eau, électricité, chauffage) ;
- aide alimentaire sous forme de chèques services ;
- aide alimentaire sous forme de colis alimentaires aux Paniers du Planty ;
- aides exceptionnelles diverses (secours en espèces, complémentaire santé, assurance habitation...).

EN CHIFFRES (2020)

- 691 foyers bénéficiaires de l'aide alimentaire communale (Paniers du Planty), soit 1 594 personnes
- 9 607 personnes accueillies au Service Solidarité Insertion
- 20 070 appels téléphoniques reçus

INFOS

CCAS
02 72 77 24 30

Les aides du CCAS

Le CCAS de Cholet propose de nombreuses aides pour soutenir les personnes en situation de précarité financière et répondant à certains critères d'accès :

- aide au paiement des accueils de loisirs ;
- aide au paiement des cantines scolaires ;

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
02 72 77 20 00
contactville@choletagglomeration.fr

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION
02 44 09 25 00
contactaglo@choletagglomeration.fr

MAIRIE ANNEXE DU PUY-SAINT-BONNET
02 41 56 41 76
mairie-psb@choletagglomeration.fr

cholet.fr

CHOLETmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet et de l'Agglomération du Choletais / DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Florent BARRÉ / CONTACT Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex 02 72 77 20 00 choletmaginternet@choletagglomeration.fr DIRECTION DE LA COMMUNICATION Delphine STÉPHAN / RÉDACTEUR EN CHEF Goulvenn DEBOIS / RÉDACTION Marion VEILLET - Élise JUHEL - Marie-Noëlle DEH - Goulvenn DEBOIS / PHOTOS David ANDRÉ - Étienne LIZAMBARD - Mathilde RICHARD Shutterstock COMPOSITION Stéphane BLANCHARD Mathieu GUILLEZ / RELECTURE Agence Les Décoquilleurs IMPRESSION ICI / DISTRIBUTION Adrexo / Tiré à 33 000 exemplaires / DÉPÔT LÉGAL janvier 2022

LES CHATOUILLES

Un combat bouleversant pour exister, respirer et survivre.

C'est l'histoire d'Odette. Une petite fille dont l'enfance a été volée par un "ami de la famille". Une jeune fille qui cherche des réponses à ses questions et les trouve progressivement avec son corps. Une danseuse qui se bat avec sa sensibilité. C'est l'histoire d'une lente reconstruction.

Vendredi 28 janvier à 20h30

Théâtre Saint-Louis

Infos et réservations :

billetterie.cholet.fr



L'AGENDA SUR CHOLET.FR

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

